

Paris, le 7 Janvier 2016 – 17h45

Bilan semestriel du contrat de liquidité obligataire ARGAN contracté avec la société INVEST SECURITIES

Au titre du contrat de liquidité obligataire confié par la société ARGAN à INVEST SECURITIES, à la date du 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 obligations ARGAN
- 73.885,13 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel du contrat au 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 obligations ARGAN
- 115.555,19 €

La société ARGAN a procédé à un retrait de 75.000 € sur le compte de liquidité en date du 6 octobre 2015.

A propos d'Argan

ARGAN est une foncière française spécialisée en **DÉVELOPPEMENT & LOCATION DE PLATEFORMES LOGISTIQUES PREMIUM** pour des entreprises de premier plan.

ARGAN associe la stabilité d'une stratégie claire, mise en œuvre par l'actionnaire majoritaire et portée par une équipe de cadres experts dans leurs spécialités, à la transparence d'une société cotée en Bourse.

Détenant un parc d'une cinquantaine de plateformes logistiques **PREMIUM**, totalisant 1,4 million de m² fin 2015, ARGAN est un expert global innovant et performant en immobilier logistique.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Tradable, CAC All-Share, CAC Mid & Small, CAC Small et de l'indice IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.

Contacts / www.argan.fr